

Trophée du Parc marin du golfe du Lion : une convention signée

🕒 1 min



C'est à Argelès-sur-Mer ou plus précisément au port qu'a été signée tout récemment une convention de partenariat entre le Parc marin du golfe du Lion et le comité départemental de voile des Pyrénées-Orientales (CDV 66). Son but : optimiser l'organisation du trophée du parc marin du golfe du Lion.

Cette année, pour sa seconde édition, le trophée du parc marin proposait aux amateurs et aux simples curieux de participer ou d'assister à trois régates organisées sur deux départements, au cours de trois week-ends de printemps. Si la Tramontana cup de Leucate prévue les samedi 15 et dimanche 16 avril avec le Yacht-club de Port-Leucate (YCPL) a dû être annulée pour cause de météo trop venteuse, la Rimage racing de Banyuls-sur-Mer aura lieu les samedi 6 et dimanche 7 mai avec le Cercle nautique de Banyuls et les Nautiques d'Argelès-sur-Mer animeront le port les samedi 3 et dimanche 4 juin, avec le Yacht-club Argelès Racou (YCAR).

« Avec la signature de cette convention, a expliqué le directeur du parc marin Serge Pallarès, nous poursuivons en gros trois objectifs : partager avec le plus grand nombre la connaissance du milieu marin, s'investir pour sa protection et sensibiliser le public au développement durable ».

Des exemples précis sont venus illustrer ces propos, comme l'utilisation de balises déjà existantes lors de l'organisation de régates et, lorsqu'il est nécessaire d'en poser, la concertation préalable avec le Parc marin afin de ne rien endommager. L'interdiction de produire tout déchet a également été citée, accompagnée de sanctions sévères pour les contrevenants.

Un effort de communication est également prévu : sur les éco-gestes que tout un chacun peut adopter, mais aussi avec l'accueil d'un public non initié sur les voiliers pendant les régates. Cette dernière idée a déclenché une mini-séance de brainstorming (remue-méninges en bon français) au cours duquel les idées ont fusé : utilisation de réseaux sociaux, organisation de mini-concours pour gagner des places gratuites...

Enfin, un panneau reprenant tous ces engagements pourrait être positionné dans un lieu stratégique.

À l'occasion de chacun de ces événements, les organisateurs souhaitent attirer le grand public. Pour Laurent Sagols, président du comité départemental de voile et du Cercle nautique de Banyuls, « il serait intéressant de faire participer plusieurs écoles. Et il faut intéresser les spectateurs. Par exemple à Banyuls, on organise des randonnées commentées, sur les hauteurs de Banyuls, avec une personne qui connaît la voile et explique la course ».

Organisées par trois clubs différents, ces trois régates pourraient bénéficier aussi de la création d'une commission qui chapeauterait le tout, pour plus de cohésion.

Serge Pallarès a conclu : « Nous sommes dans un parc marin de 4 010 km². C'est en fait un 2e département : les P.-O., c'est 4 116 km². Les enjeux sont importants et nous devons faire face à de nouveaux comportements, de nouveaux usages. Vous êtes un vecteur important pour la sensibilisation, la connaissance et vous avez votre place dans ce Parc marin ».

Marie-Catherine Canal

Il faut intéresser les spectateurs